

Les statuts sanitaires en fermier

 <p>Vente directe</p>	<p>Déclaration avant vente via le cerfa n°13984 en ligne ou pdf</p>	<p>Commercialisation 100% par le producteur, sans limite de distance ni volume (pas d'intermédiaire)</p>
<p>Dérogation à l'agrément sanitaire</p>	<p>Après déclaration ci-dessus, demande de dérogation via le cerfa n°13982 en ligne ou pdf</p>	<p>Vente possible aux intermédiaires en distance et quantité limitées Vente directe illimitée en distance et volume</p>
 <p>Agrément sanitaire</p>	<p>Demande avec dossier détaillé (<i>dossier-type</i> et <i>GBPH</i> conseillé) via le cerfa n°13983 en ligne ou pdf</p>	<p>Commercialisation possible aux intermédiaires sans limite de volume ou de distance</p>

Il existe trois statuts sanitaires à réfléchir en fonction des besoins commerciaux actuels ou à venir :

- Le statut vente directe doit respecter les critères décrit à la diapositive suivante, et nécessite une simple déclaration à la DDPP à l'aide du formulaire *cerfa n°13984*.
- La dérogation à l'agrément sanitaire (*ex-dispense*) est un statut validé au niveau européen pour une activité marginale, localisée et restreinte comme définie ci-après. Elle est obtenue suite à une demande faite à l'aide du formulaire *cerfa n°13982*.
- L'agrément sanitaire européen est le statut le plus élevé permettant de vendre au plus grand nombre et quel que soit la zone géographique. Il est obtenu suite à la constitution d'un dossier détaillé, il existe pour cela un dossier d'agrément type pour les producteurs laitiers fermiers existant grâce à un travail conjoint de la profession FNEC/FNPL avec l'administration.

Conditions de la dérogation à l'agrément :

- Distance maximum de 80 km « à vol d'oiseau » (voire 200 km selon les communes)
- Si vente indirecte < 30% de la production :
 - o Volumes max en vente indirecte/semaine : 800 L lait traité thermiquement ET 250 kg produits laitiers
- Si vente indirecte > 30% de la production :
 - o Volumes max en vente indirecte/semaine : 250 L lait traité thermiquement ET 100 kg produits laitiers